



Convention sur la
diversité biologique

ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011



Réf. : SCBD/BS/CG/jh/75316

14 mars 2011

NOTIFICATION¹

Protocole additionnel de Nagoya - Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques

Madame/Monsieur,

Conformément à la décision BS-V/11 de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (COP-MOP), le Protocole additionnel de Nagoya - Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation relatif au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques a été ouvert à la signature à New York le 7 mars 2011. Les Parties suivantes ont signé le Protocole additionnel : la Colombie, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède.

Il me fait plaisir de vous informer qu'une autre cérémonie de signature se tiendra le 11 mai 2011 à New York à l'occasion du Segment de haut niveau de la dix-neuvième session de la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD). Les Parties souhaitant saisir cette opportunité pour signer le Protocole additionnel peuvent communiquer avec la Section des traités afin d'organiser les préparatifs nécessaires à l'adresse suivante : Section des traités du Bureau des affaires juridiques, 380 avenue Madison, New York, Téléphone : (212) 963-5047, Télécopieur : (212) 963-3693, ou Courriel : damas@un.org.

J'aimerais encourager toutes les Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques à signer le Protocole additionnel.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaif
Secrétaire exécutif

Aux Points focaux nationaux du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (PCPRB)

Points focaux nationaux CDB (où les points focaux PCPRB n'ont pas encore été désignés)

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5